

# Livret A : Bruno Le Maire annonce un taux de 1%

C'est une véritable surprise : le futur taux du Livret A, annoncé par Bruno Le Maire au journal de 13 heures de TF1 le 14 janvier 2022, est supérieur à celui anticipé par le biais du calcul mathématique. Il reste néanmoins conforme à la proposition de la Banque de France, sur laquelle le gouvernement avait annoncé se calquer.

Livret A et LDDS relevés à 1%

Bruno Le Maire, ministre de l'Économie, était invité du journal de 13 heures de TF1 vendredi 14 janvier 2022. Il y était attendu, entre autres, sur le nouveau taux du Livret A et du Livret de Développement Durable et Solidaire (LDDS). La Banque de France n'attendait en effet que les données définitives de l'inflation de décembre 2021 de la part de l'Insee, publiées le 14 janvier 2022 vers 8h30, pour donner sa préconisation.

Celle-ci aurait été supérieure aux attentes : alors que les socialistes s'attendaient à un livret A relevé à 0,7% voire 0,8%, sur la base des données partielles de l'inflation de décembre 2021, la Banque de France aura donc décidé d'aller plus loin. Elle a proposé, au gouvernement, de relever le Livret A à 1%, soit de doubler le taux d'intérêt.

Bruno Le Maire confirme la hausse

Si le gouvernement n'a aucune obligation de suivre les préconisations de la Banque de France, qui ne sont que consultatives, le gouvernement avait déjà annoncé à plusieurs reprises qu'il s'y tiendrait, sans pour autant décider d'un coup de pouce supplémentaire.

Au journal de 13 heures, sur TF1, Bruno Le Maire a donc confirmé que le nouveau taux du Livret A et du LDDS, appliqué dès le 1er février 2022, sera bien de 1% par an. Un taux qui reste près de deux fois inférieur à l'inflation annuelle qui a été de 2,8% en décembre 2021.

Pour le Livret d'épargne populaire (LEP), également défiscalisé mais accessible uniquement sur conditions de ressources, le nouveau taux sera, comme le veut la législation, identique à l'inflation sur la période de référence, soit 2,2%.